

Extrait du FCPE Jean Moulin

<http://fcpe.jmoulin.free.fr>

# Nouvelle attaque contre la formation des enseignants

-- La FCPE --

Publié le vendredi 27 janvier 2012

Modifié le mercredi 15 février 2012

Fichier PDF créé le mercredi 22 février 2012

---

Copyright (c) FCPE Jean Moulin - Tous droits réservés

---

La FCPE déplore que le ministère persiste à ignorer l'injonction du Conseil d'Etat de novembre dernier d'entamer une concertation pour remédier aux effets de l'annulation de l'arrêté de mai 2010 réformant la formation des enseignants. Elle demande donc au Conseil d'Etat d'exiger l'application immédiate de son arrêt.

Pour faire diversion, Jacques Grosperin, député UMP, vient de déposer une proposition de loi contre la formation des enseignants, qui sera mise à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale le 8 février prochain. **La FCPE appelle les parlementaires à rejeter la proposition de loi de Jacques Grosperin.**

Ce texte, applaudi par le ministère de l'Education nationale, aura deux effets inacceptables pour la FCPE : rendre possible la formation des futurs enseignants de l'Ecole de la République par des établissements privés au détriment des IUFM et des universités publiques, et supprimer tout cahier des charges national pour en fixer les contenus. Ainsi, de prétendues formations de futurs enseignants pourront être proposées sans que le contenu en soit nullement fixé ni dispensé - donc garanti - par l'Etat. En soutenant cette proposition, le ministère va au bout de sa logique de privatisation et de dislocation de la formation des enseignants.

**Formation des enseignants : la FCPE en appelle aux députés**

La FCPE appelle les députés à rejeter la proposition de loi de Jacques Grosperin sur la formation des enseignants, examinée aujourd'hui à l'Assemblée nationale. Elle leur demande de rétablir un véritable dispositif de formation dans les IUFM, de ne pas confier celle-ci à des instituts privés et de rétablir un cahier des charges national pour l'encadrer.

La Cour des comptes a dans un récent rapport pointé les failles béantes de la nouvelle « formation » des enseignants mise en place depuis 2008 qui rejoint l'analyse de la FCPE. Le Conseil d'Etat a, sur le recours de plusieurs organisations dont la FCPE, annulé les textes promulguant cette « formation » et demandé au ministère de l'Education nationale de renouer le dialogue avec la communauté éducative. Rien n'a été fait.

Il ne faut pas remettre aux calendes grecques des choix qui doivent être faits dès maintenant, au risque de démotiver toujours plus les candidats potentiels aux concours de recrutement.

Enseigner est un métier qui s'apprend ! Ne pas améliorer la formation professionnelle des enseignants, c'est s'interdire d'améliorer la réussite des élèves.

Second communiqué